

différentes
que l'on
peuvent é-
re petites
ance, au-
d'où l'on
tions.

cet exer-
es. L'es-
étrer des
le sou-
S. J. C.

QUEBEC.

INDULGENCES

pour la visite du chemin de la
CROIX.

LE pieux et dévot exercice du chemin de la Croix établi en tant d'endroits par le zèle du bienheureux Léonard du Port Maurice, est accompagné d'un grand nombre d'Indulgences : car en faisant dévotement cet exercice, on gagne toutes celles qui ont été accordées par les Souverains Pontifes aux Fidèles qui visitent en personne les lieux Saints de Jérusalem. D'ailleurs, pour gagner ces Indulgences, il ne faut, en visitant la Sainte Voie de la Croix que méditer sur la Passion de Jésus-Christ notre divin Rédempteur, et passer d'une station à l'autre autant que le permet ou le nombre des personnes qui font les stations ou le lieu où sont érigés les quatorze Stations ; et tout cela est établi par la Bulle